



Théâtre

Un partenariat gagnant-gagnant avec le lycée Jules-Verne

Depuis l'été dernier, le théâtre de Poissy a noué un partenariat avec le lycée professionnel Jules-Verne de Sartrouville. Ce dernier forme des élèves au diplôme de technicien des métiers du spectacle, avec notamment une option *"machiniste constructeur"*. Dans le passé, le théâtre avait déjà accueilli des stagiaires issus de cette école. En juin dernier, il a été décidé de passer à la vitesse supérieure : une convention de partenariat d'une durée d'un an a été signée entre les deux établissements. Ce type de convention est assez courant : plusieurs théâtres de la région ont des accords avec le lycée Jules-Verne.

En vertu de cette collaboration, le théâtre accueille régulièrement des stagiaires, en observation (une journée) ou bien en application, généralement trois semaines. Le théâtre mettra aussi à disposition ses locaux durant trois journées (en mai prochain) durant lesquelles les élèves se formeront en vue de leur habilitation *"machinerie contrebalancée"* ainsi que pour le passage du Bac.



En contrepartie, les élèves ont réalisé, il y a quelques semaines, des chariots permettant de stocker les projecteurs dans la partie centrale du chemin de costière, qui doit être supprimée. Ces chariots ont été réalisés sur mesure, dans l'établisse-

Les chariots réalisés par les élèves ont été livrés en fin d'année.

ment scolaire, avec l'aide des services techniques de la ville de Poissy. Par ailleurs, le lycée dispense, à titre gracieux, des formations obligatoires aux techniciens du théâtre.

Ce partenariat gagnant-gagnant présente ainsi plusieurs avantages : il apporte une aide aux techniciens du théâtre, valorise leur travail via la transmission de compétences à des jeunes, et permet aussi au théâtre de faire des économies.

"Ce partage avec les lycéens fonctionne vraiment très bien" se félicite Stéphane Frémont, le régisseur *"plateau"* du théâtre. *"L'ambiance de travail est bonne. Ces jeunes sont pleins d'énergie, et nous sommes heureux de pouvoir les former à notre métier, qui deviendra le leur très bientôt."*

Conséquence de cette réussite : une nouvelle convention d'un an pourrait fort bien être signée dans les prochaines semaines.